



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Jeudi 16 février 2023  
ENFANCE - JEUNESSE**

## **SIGNATURE OFFICIELLE Convention territoriale globale**

La Convention territoriale globale est une convention partenariale entre la Communauté de communes Lodévois et Larzac et la caisse d'allocations familiales (CAF) qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants. Elle se concrétise par la signature d'un accord-cadre avec notre collectivité.

### **Renouvellement de la Convention territoriale globale**

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du renouvellement de la CTG à l'échelle intercommunale, qui porte une attention particulière sur le quartier prioritaire de la ville de Lodève.

Compétente depuis 2011, la Communauté de communes garde le cap sur sa politique enfance-jeunesse et sociale, c'est en ce sens qu'elle souhaite maintenir les actions et projets en faveur des familles, de l'enfance et de la jeunesse en **renouvelant la convention pour une durée de 4 ans**.

### **Objectifs**

Ce document stratégique permet de développer les grandes orientations et plans d'actions dans différents domaines d'intervention : petite enfance, enfance et jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits et aux services, accompagnement social ; ainsi que les enjeux transversaux comme le handicap, l'inclusion numérique, l'emploi et la mobilité.



#### **CONTACT PRESSE**

Coralie VANEL, chargée de communication et des relations presse  
[cvanel@lodevoisetlarzac.fr](mailto:cvanel@lodevoisetlarzac.fr)  
06 24 58 77 40

#### **CONTACT TECHNIQUE**

Matthieu Guillot, directeur services à la population et cohésion du territoire  
[mguillot@lodevoisetlarzac.fr](mailto:mguillot@lodevoisetlarzac.fr)  
06 84 34 26 07